

A l'attention de tout le personnel des secteurs de la Fédération Wallonie Bruxelles

Aide à la jeunesse, milieux d'accueil de l'enfant, l'ATL, SASPE, PSE, socioculturel, maisons partenaires de justice, SOS enfants, espaces rencontres, centres de revalidation ambulatoire.



CNE
des
Non-Marchand

Ensemble
on va
plus haut

Révoltant !

Ce 13 novembre, le personnel des secteurs Non Marchand de la Fédération Wallonie Bruxelles ont déversé leur rage devant le Gouvernement.

Une délégation a été reçue mais les propos des Ministres ont été choquants : « soyez bien contents de garder votre emploi »!

Oubliés de la 1ère vague, les travailleurs resteront aussi les oubliés de la 2ème vague.

Le Gouvernement fédéral vient d'octroyer une prime exceptionnelle dite « d'encouragement » de 985€ au personnel hospitalier et des chèques consommation à l'ensemble du personnel des services de santé fédéral.

De cette manière, le niveau fédéral reconnaît et encourage la mobilisation du personnel pour affronter la deuxième vague.

Pourquoi les travailleurs de la Fédération Wallonie Bruxelles ne bénéficient-ils pas d'une reconnaissance similaire de la part de leur autorité subsidiante ?



En Fédération Wallonie Bruxelles

Les Ministres Jeholet, Linard et Glatigny sont satisfaits de leur gestion de la crise et soutiennent que les travailleurs devraient être contents car ils ont gardé leur emploi.

Pour tous les travailleurs de la Fédération Wallonie Bruxelles, un budget de 8 Millions € va être dégagé à partir de 2021 et peut-être... d'autres sommes pour 2022, 23 et 24.

Les Ministres affirment que les applaudissements de la population allaient exclusivement au personnel des hôpitaux et donc, que la reconnaissance ne doit pas s'étendre à tous les secteurs ni à toutes les professions.

Il se moquent de vous !

Est-ce suffisant comme reconnaissance de votre vécu depuis le mois de mars ?

Sur un mode improvisé et faisant appel à la débrouillardise, bon nombre de vos services sont restés actifs dès le début de la crise et endurent toujours la recrudescence de l'épidémie.

Les services AAJ continuent leur accompagnement des jeunes et des enfants. Les crèches et les accueillantes d'enfants continuent d'accueillir les enfants des travailleurs qu'ils soient de 1ère ligne ou pas. Les services extrascolaires, les travailleurs des centres de vacances, les travailleurs de la santé à l'école, tous sont sur le terrain dans des conditions difficiles, éprouvantes et risquées.

La CNE ne peut admettre ce manque de considération vis-à-vis de ces travailleurs ! Elle se battra pour que les difficultés intenses rencontrées quotidiennement sur le terrain soient prises en considération et également valorisées.

La CNE a interpellé le Ministre Président Jeholet afin qu'un budget soit dégagé pour l'octroi, encore en 2020, d'une prime d'encouragement équivalente pour le personnel des secteurs de la Fédération Wallonie Bruxelles.

La CNE lance dès aujourd'hui une campagne d'interpellation vers le Ministre-Président et les Ministres sectoriels afin de vous permettre d'exprimer votre colère.

N'hésitez pas à y participer.
Nous vous tenons informés.

Vos permanents Non Marchand

Alain ANTOINE : alain.antoine@acv-csc.be

Fabien BOUCQUEAU : fabien.boucqueau@acv-csc.be

Nicolas CAHAY : nicolas.cahay@acv-csc.be

Claire DEPRIJCK : claire.deprijck@acv-csc.be

Marie-Christine FALZONE : marie-christine.falzone@acv-csc.be

Marina KUNZI : marina.kunzi@acv-csc.be

Germaine NZUANZU : germaine.nzuanzu@acv-csc.be

Sylvie POTTIEZ : sylvie.pottiez@acv-csc.be

Maité SNYDERS : maité.snyders@acv-csc.be

Nadine VANSTEEGER : nadine.vansteeger@acv-csc.be

Comment participer à la campagne CNE ?

- En envoyant une carte postale aux ministres <https://www.lacsc.be/cne/cartes-postales-enragees>
- En postant une photo de vous et vos collègues en colère, avec le visuel de la campagne, sur la page FB CNE Non Marchand en action <https://www.facebook.com/La-CNE-Non-marchand-en-action-103594058065999> avec #colereRW



**Avec la CNE,
cultivons
la solidarité !**

